*Mesdames, Messieurs les Inspecteurs,
Chers collègues,*

*Les plateformes #MaClasseALaMaison du CNED, et notamment le service de Classes Virtuelles, constituent une solution permettant de pallier les difficultés locales (cluster) ou circonstancielles (absence d’un enseignant) de continuité pédagogique.*

*Il nous semble opportun de rappeler aux enseignants que l’utilisation du service de classes virtuelles implique la création d’un compte sur la plateforme* [*http://ecole.cned.fr*](http://ecole.cned.fr)*, avec leurs adresses électroniques académiques. Selon les modalités choisies par l'équipe éducative, elle est également possible pour les élèves.*

***Les comptes créés à l’occasion de la première période de confinement ont été supprimés en conformité avec les conditions générales d’utilisation et dans le respect des dispositions du RGPD. Ils ne sont donc plus utilisables.***

***Dans le premier degré, un choix est laissé entre deux modalités :
- Accès à la classe virtuelle par lien (sans compte élève crée). Il s'agit du fonctionnement établi l'année dernière.
- Accès à la classe virtuelle par la nouvelle disposition qui nécessite la création d'un compte élève sur la plateforme (à partir d'une adresse mail, qui peut être l'adresse des parents). Cela permet de mettre fin aux possibilités de connexion anonyme qui ont perturbé un certain nombre de classes virtuelles lors de la première période de confinement.***

*Pour accompagner la prise en main du service de classes virtuelles, vous trouverez ci-joints :*

*- Le guide d’animation des classes virtuelles ;*

*- La foire aux questions relative aux classes virtuelles ;*

*- Le guide de l’élève pour les classes virtuelles, spécifiquement en cas de création de compte élève.*

*En cas de problème persistant quant à l’utilisation du service de classes virtuelles, n'hésitez pas à contacter la DANE qui se chargera de centraliser ces remontées et de signaler ces difficultés au CNED pour qu'une réponse puisse être apportée.*

*Très cordialement.*

Services de la DANE